



INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Diversified Equity Alpha Portfolio

un compartiment de AB SICAV II
Actions de catégorie I (LU1238071382)

Le Fonds est géré par AllianceBernstein (Luxembourg) S.à.r.l., une entité du groupe AB

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif d'investissement

Le Fonds cherche à accroître la valeur de votre placement à long terme.

Politique d'investissement

Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale composé d'actions d'émetteurs internationaux, en prenant des expositions longues et courtes synthétiques. Le Fonds répartit ses actifs entre différents sous-gestionnaires d'investissement afin de mettre en œuvre sa stratégie de placement. Le gestionnaire d'investissement peut aussi gérer directement une partie des actifs du Fonds.

Le Fonds peut investir directement ou indirectement dans des titres par le biais d'instruments financiers dérivés.

Le Fonds peut faire appel aux instruments dérivés (i) à des fins de gestion efficace du portefeuille, (ii) pour chercher à réduire les risques potentiels et (iii) afin de renforcer son exposition.

Monnaie du Fonds

La devise de référence du Fonds est USD.

Monnaie de la catégorie de parts

La devise de référence de la catégorie de parts est USD.

Politique de distribution

Cette catégorie de parts n'est pas une catégorie de parts de distribution. Le revenu et les plus-values réalisés par le Fonds sont réinvestis.

Fréquence des opérations de rachat

Les parts peuvent être rachetées les jours où la Bourse de New York et les banques luxembourgeoises sont ouvertes.

Glossaire

Instruments dérivés : instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours boursiers ou autres valeurs.

Actions : titres représentatifs d'une participation dans une société.

Exposition longue : exposition qui génère des gains pour le Fonds lorsque les cours des titres augmentent et des pertes lorsqu'ils baissent.

Exposition courte : exposition qui génère des gains pour le Fonds quand les cours du titre tombent et des pertes quand les cours du titre augmentent.

Sous-gestionnaire d'investissement : un ou plusieurs gestionnaires sélectionnés par le gestionnaire d'investissement pour leur capacité à gérer une partie des investissements du Fonds.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Que signifie cet indicateur de risque?

Cet indicateur du risque/rendement synthétique (SRRI) révèle les performances que le Fonds est susceptible de réaliser et le risque de perte de tout ou partie de votre capital. En règle générale, un potentiel de gains élevés s'accompagne d'un risque de perte supérieur. La catégorie la plus faible ne correspond pas nécessairement à un placement dénué de tout risque.

La note ci-dessus est une estimation et non une garantie. Elle est calculée au moyen de méthodes sectorielles standards et repose sur la volatilité à court terme (l'ampleur des hausses et des baisses du cours effectif ou estimé des parts du Fonds sur cinq ans).

Il se peut que les données historiques ne donnent pas d'indication fiable quant au profil de risque futur de ce Fonds. Aucune garantie ne peut être émise quant à la pérennité de la catégorie de risque/rendement de ce Fonds, qui est susceptible de changer au fil du temps.

Pourquoi ce Fonds appartient-il à cette catégorie?

Aucune garantie ne peut être émise quant aux fonds propres du Fonds. Le Fonds investit dans des actions qui peuvent faire l'objet de fluctuations, à la hausse comme à la baisse, et qui peuvent générer des gains ou des pertes.

Risques liés au Fonds mais non inclus dans le SRRI

La note ne reflète pas les effets possibles de conditions de marché inhabituelles ou d'événements importants imprévisibles, lesquels pourraient amplifier les risques quotidiens et s'accompagner d'autres risques, tels que :

Risque de contrepartie : si une entité avec laquelle le Fonds fait affaire devient insolvable, les paiements dus au Fonds pourraient être retardés, réduits ou éliminés.

Risque lié à la liquidité : certains titres pourraient devenir difficiles à acheter ou à vendre au moment ou au prix souhaité.

Risque lié au sous-gestionnaire d'investissement : le Fonds se base sur les conseils d'investissement de sous-gestionnaires d'investissement et dépend de la capacité du gestionnaire d'investissement à répartir les actifs du Fonds entre différentes Stratégies de placement et sous-gestionnaires d'investissement.

FRAIS

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ils réduisent la croissance potentielle de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,50 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	2,10 %
----------------	--------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des chiffres maximums. Il se peut que vous payiez moins dans certains cas – votre conseiller financier pourra vous renseigner sur le sujet.

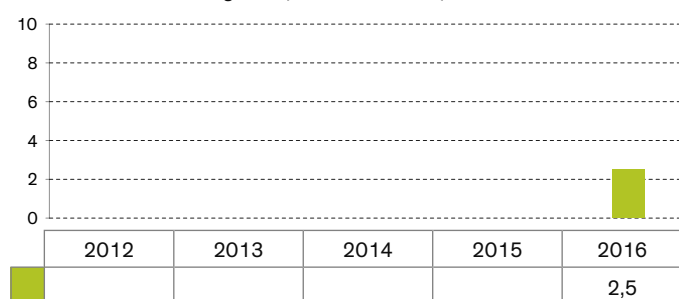
Le chiffre des frais courants repose sur les dépenses encourues pendant l'exercice clôturé en décembre 2016 et peut varier d'une année à l'autre. En sont exclus :

- ▶ les frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de droit d'entrée/de sortie acquitté par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.abglobal.com.

PERFORMANCES PASSÉES

% ■ Actions de catégorie I (LU1238071382)



Veuillez noter que la performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs.

La performance passée est présentée après déduction des frais courants. Tous les droits d'entrée/de sortie sont exclus du calcul.

Le Fonds a été lancé le 12/05/2015.

La catégorie de parts du Fonds a été lancée le 23/07/2015.

La performance est indiquée uniquement lorsque l'historique de performance est disponible sur une année entière.

La performance passée a été calculée en USD et est exprimée sous la forme d'une variation en pourcentage de la valeur liquidative du Fonds à la fin de chaque exercice.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire et Agent administratif :

State Street Bank Luxembourg S.C.A.
49, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Société de gestion :

AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l.
2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel en anglais et allemand ainsi que la Valeur liquidative (VL) la plus récente des actions peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la Société de gestion ou sur Internet à l'adresse www.abglobal.com.

Fiscalité : le Fonds est soumis à la loi et aux réglementations fiscales de Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en fonction de votre pays de résidence. Veuillez consulter votre conseiller fiscal pour davantage de détails.

Echange de parts : le Fonds est un compartiment de AB SICAV II, qui est composé d'autres compartiments. L'actif et le passif de chaque compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments de AB SICAV II. Dans certaines conditions, vous pouvez convertir vos parts en parts d'un autre compartiment de AB

SICAV II. Pour obtenir de plus amples détails sur la conversion, veuillez vous référer à la section intitulée « Echange ou conversion de parts » du prospectus, qui est disponible sur Internet à l'adresse www.abglobal.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Politique de rémunération : la politique de rémunération appliquée par la Société de gestion, notamment la description du mode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux ainsi que l'identité des personnes qui octroient les rémunérations et les avantages sociaux, et de celles qui composent le comité de rémunération du groupe AB, peuvent être consultées à l'adresse <http://spd2.alliancebernstein.com/SPDesktopWeb/DisplayFile.aspx?fssID=55348>. Une version imprimée de cette politique peut être obtenue gratuitement sur demande au siège social de la Société de gestion.

Déclaration de responsabilité : la responsabilité de AllianceBernstein (Luxembourg) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

AB SICAV II est une société d'investissement à capital variable.